



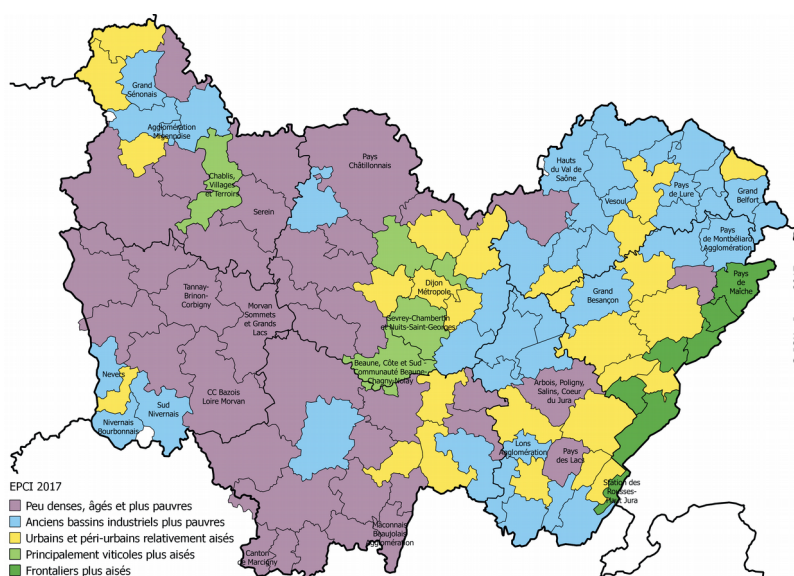
Communiqué de presse de la direction régionale
de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Les revenus en Bourgogne-Franche-Comté :
plus de retraites à l'ouest, plus de prestations sociales à l'est

En Bourgogne-Franche-Comté, les habitants bénéficient d'un revenu disponible plus élevé que dans la moitié des régions. Il demeure toutefois inférieur à celui de la France métropolitaine : leur niveau de vie médian annuel de 20 100 €, contre 20 400 €. Cet écart provient notamment du poids des pensions de retraites, mécaniquement moins élevées que les salaires. Avec moins d'actifs et davantage de retraités en proportion de sa population, la région occupe le troisième rang au titre des retraites, qui constituent le tiers du revenu de ses habitants.

La Bourgogne-Franche-Comté figure parmi les quatre régions les moins inégalitaires. Le niveau de vie médian annuel des dix pour cent les plus pauvres est de 11 200 €, contre 10 500 € en France métropolitaine. Celui des dix pour cent les plus aisés est lui de 34 600 €, contre 37 600 €.

Au sein de la région, les retraites pèsent davantage à l'ouest et les prestations sociales davantage à l'est, notamment dans les anciens bastions industriels. Les habitants des territoires urbains et périurbains disposent de revenus plus confortables. C'est également le cas de ceux des territoires viticoles, pour qui les revenus du patrimoine et d'activités non salariées sont bien plus importants. Le long de la frontière suisse enfin, le niveau de vie médian annuel atteint 27 000 €, pour des revenus constitués à 90 % par les salaires.



6 novembre 2017

Source : Insee. Fichier Localisé Social et Fiscal 2014